N° 621 du Vendredi 18 Avil 2025 | Prix: 250 FCFA / Hors du Togo: 1 € | Hebdomadaire Togolais d'Information

Une avancée stratégique majeure

LE PRÉSIDENT FAURE GNASSINGBÉ MET EN PLACE LE CNDS

P.2

TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 621 du 18 Avril 2025

Médiation de l'UA dans la Crise à l'Est de la RDC

AVANT KIGALI, FAURE GNASSINGBÉ PREND LE POULS À LUANDA ET À KINSHASA

P.3

La Jeunesse et le Numérique

P.4

LA COMMUNE DU GOLFE 2 ET LOMÉ BUSINESS SCHOOL SCELLENT UN PARTENARIAT

UNIR — UNION POUR LA RÉPUBLIQUE

13 ANNÉES DE MARCHE RÉPUBLICAINE AU SERVICE DU PEUPLE

P.3

LE RAPPORT 2025 SUR LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DE KARA

P.4

APSEF, LE CRÉDIT QUI CHANGE LA VIE DES PLUS DÉMUNIS AU TOGO

P.10

UN LOGO OFFICIEL POUR LES 65 ANS D'INDÉPENDANCE DU TOGO

P.6

Transparence, précision et protection du réseau routier

LA SAFER ET L'ATOMET CERTIFIENT LE NOUVEAU POSTE DE PESAGE D'ESSIEUX DE DJEREHOUYE

P8

Yas t'offre ton smartphone
agbanan à partir de 150F
Et profite tous les jours de bonus internet à chaque remboursement via ton compte Mixx By Yas.
Rendez-vous en agence
yas.tg

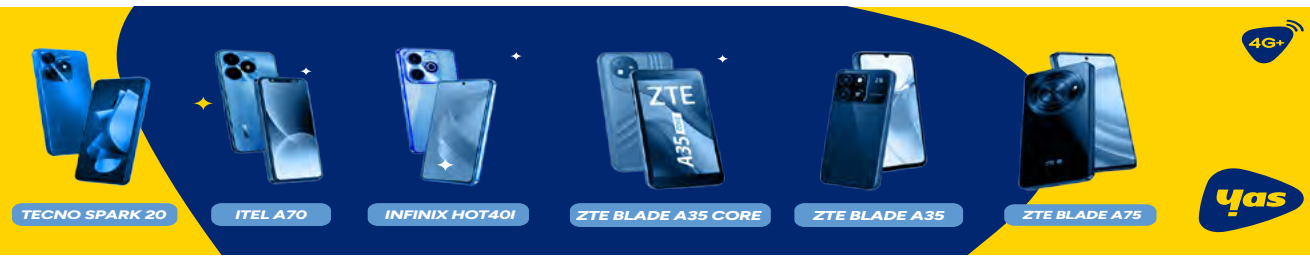

Une avancée stratégique majeure

LE PRÉSIDENT FAURE GNASSINGBÉ MET EN PLACE LE CNDS

Pour la sécurité nationale, c'est une véritable avancée stratégique majeube. Le président de la République du Togo, Faure GNASSINGBÉ a récemment mis en place un nouvel organe : le Conseil National de Défense et de Sécurité. Ce Conseil a pour mission d'anticiper et de gérer les crises majeures, notamment celles liées au terrorisme et à la sécurité intérieure. Il assiste le Président du Conseil des ministres dans la planification des réponses aux menaces pesant sur la paix sociale et la souveraineté du pays.

Véritable centre de coordination entre les ministères, les forces armées et les autorités locales, le CNDS garantit une synergie entre les acteurs civils et militaires pour une réponse rapide et efficace.

Le Conseil National de Défense et de Sécurité veille également à la mise en œuvre des orientations diplomatiques en matière de défense et de sécurité, pour une posture nationale renforcée face aux menaces transnationales.

Avec la création du CNDS, l'État togolais affiche clairement sa détermination à protéger les intérêts vitaux de la Nation, dans un contexte sécuritaire de plus en plus complexe.

Célébration de la Culture

FIN À KARA DE LA DANSE TRADITIONNELLE DES CHASSEURS EN HOMMAGE AU PÈRE DE LA NATION

Ouverte le 10 mars dernier, la chasse traditionnelle en pays Kabyè a pris son apothéose le 12 avril dernier avec la «Journée de chasse Eyadéma», oraganisée à l'esplanade du Palais des Congrès de Kara en présence du chef de l'État Faure Essozimna Gnassingbé. Cette manifestation culturelle marquant le 20ème anniversaire du rappel à Dieu du Président Eyadéma a été organisée pour rendre hommage au Père de la Nation, reconnu comme un Grand Chasseur traditionnel. L'objectif également est de saluer son engagement envers la préservation du patrimoine culturel togolais.

Des chasseurs traditionnels, venus de différents cantons, ont arboré fièrement leurs attributs ancestraux et ont exécuté des danses rythmées accompagnées de chants, évoquant la bravoure et l'endurance en l'honneur de l'illustre disparu. Plusieurs groupes folkloriques des différentes régions du pays ont également fait le déplacement pour célébrer la mémoire d'Eyadéma.

La « Journée de chasse Eyadéma » a également marqué l'apothéose de la danse des chasseurs et a clôturé les activités de chasse traditionnelle, qui avaient débuté le 10 mars dernier à Pya Hodo, dans la préfecture de la Kozah. La présence du chef de l'État à l'ouverture et à la clôture de ces rites témoigne de sa volonté de promouvoir la culture togolaise ainsi que les valeurs de paix et de cohésion sociale qu'elle véhicule.

Au nom du Président de la République, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le Colonel Hodabalo Awaté, a félicité les chasseurs pour leurs performances, qui illustrent leur attachement aux traditions séculaires et à la transmission des valeurs culturelles et sociales aux générations futures. Il est à noter que la chasse traditionnelle en pays kabyè se déroule en période d'inactivité, entre les récoltes et la future saison des pluies.

La Rédaction

16e Conférence des Présidents de la Région Afrique de l'APF

SÉVON-TÉPÉ KODJO ADÉDZÉ PARTICIPE AU TRAVAUX

Le Président de l'Assemblée nationale Sévon-Tépé Kodjo Adédzé a pris part du 15 au 17 avril au Congo à la 16e Conférence des Présidents d'Assemblées et de Sections de la Région Afrique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, APF.

Les travaux ont permis d'échanger sur les situations politiques dans les pays francophones en transition, les modèles de gestion durable des forêts notamment, l'expérience congolaise et la définition des thèmes de la 31e Assemblée régionale.

Prenant part aux travaux avec une délégation de parlementaires, le Président de l'Assemblée nationale a exprimé sa gratitude envers l'APF pour son accompagnement dans le cadre du programme de diffusion du Corpus législatif sur les changements climatiques, qui a facilité l'adoption de la loi sur le climat au Togo en mars 2025, un texte structurant pour la transition écologique, la résilience climatique et la préservation de la biodiversité.

Les débats de cette conférence de Brazzaville devraient également porter sur le fonctionnement administratif de la Région Afrique de l'APF, la préparation de la 17e Conférence des Présidents prévue en 2026 et l'adoption d'un communiqué final.

La participation de la Représentation nationale à cette conférence, témoigne de l'engagement actif du Togo en faveur de la Francophonie parlementaire, et de sa volonté de contribuer au dialogue, à la stabilité politique et à la promotion des valeurs démocratiques dans l'espace francophone africain.

Le thème retenu cette année est «Parlements africains et Francophonie : quelles synergies pour la paix, la démocratie et le développement durable ?»

K.Y.

Médiation de l'UA dans la Crise à l'Est de la RDC

AVANT KIGALI, FAURE GNASSINGBÉ PREND LE POULS À LUANDA ET À KINSHASA

La diplomatie pour restaurer la paix à l'Est de la République Démocratique du Congo est déjà activement mise en branle par le Président togolais Faure GNASSINGBÉ, nouveau Médiateur de l'Union Africaine.

Le Président togolais, a entamé une mission diplomatique d'envergure avec une série de consultations déjà ce mercredi 16 avril 2025. Faure GNASSINGBÉ a en effet entamé une série de consultations visant à poser les bases d'un dialogue constructif entre les parties en conflit.

Sa première étape l'a conduit à Luanda, en Angola, où il a rencontré le Président João Lourenço, son prédécesseur dans ce rôle de médiateur. Les discussions ont porté sur la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la RDC, ainsi que sur les efforts nécessaires pour relancer le dialogue entre Kinshasa et Kigali. João Lourenço a salué l'engagement de Faure GNASSINGBE, soulignant son rôle crucial pour la stabilité régionale et son expérience diplomatique reconnue.

Le même jour, le Médiateur Faure GNASSINGBE s'est également rendu à Kinshasa pour une rencontre avec le Président congolais, Félix Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Cette première discussion a permis d'explorer les pistes pour relancer le processus de paix dans la région des Grands Lacs. Accueilli à la Cité de l'Union Africaine, le Président togolais a réitéré sa disponibilité à œuvrer pour la restauration d'un dialogue constructif entre la RDC et le Rwanda.

Cette mission marque une nouvelle phase dans les efforts de paix en Afrique, confirmant le rôle important du Togo sur la scène diplomatique continentale. Le président togolais, en tant que médiateur, incarne une figure de pondération et de sagesse, capable de transcender les divergences pour promouvoir la paix et la réconciliation. Sa tournée diplomatique devrait se poursuivre avec une visite prévue à Kigali pour échanger avec le Président rwandais, Paul Kagame.

Togoreveil

UNIR: 13 ANNÉES DE MARCHE RÉPUBLICAINE AU SERVICE DU PEUPLE

14 avril 2012-14 avril 2025. Le Parti Union pour la République (UNIR) célèbre treize (13) ans d'engagement patriotique, de fidélité aux idéaux républicains et de constance dans l'action politique. En effet, fondé à Atakpamé le 14 avril 2012 par Faure Gnassingbé, Président de la République, UNIR marque une nouvelle étape de son parcours politique avec une célébration à la fois symbolique et porteuse de perspectives.

Depuis sa création, le parti s'est imposé comme le moteur d'un Togo stable, uni et résolument tourné vers la modernisation de ses institutions. En treize ans, le parti a su consolider les acquis démocratiques, renforcer l'unité nationale et initier de profondes réformes structurelles, notamment l'avènement de la Cinquième République. Cette dernière, instaurée sous l'impulsion du chef de l'Etat, constitue un tournant historique vers un régime parlementaire inclusif et représentatif, mieux à même de répondre aux aspirations des populations.

Une force politique ancrée dans le quotidien des Togolais

Pour les militants et militantes du parti, ce 13ème anniversaire

est un moment de mobilisation et de projection vers l'avenir. UNIR se prépare déjà aux prochaines échéances électorales, convaincu que les Togolais continueront à faire confiance à la vision portée par le Président Faure Gnassingbé, fondée sur la paix, le développement et la prospérité partagée.

« Chaque victoire électorale est le fruit d'un pacte de confiance avec les populations », souligne le Militant AKLESSO Atchole, Secrétaire Exécutif du parti dans une déclaration. Selon lui, « UNIR reste fidèle à son engagement de proximité avec les citoyens, dans chaque commune, chaque région, chaque cœur. »

Un rayonnement continental qui honore le Togo

La célébration de ce 13ème anniversaire coïncide avec une reconnaissance panafricaine du leadership togolais : la récente désignation de Faure Gnassingbé comme médiateur par l'Union africaine dans une crise impliquant deux pays frères d'Afrique de l'Est et du Centre. Un choix qui, au-delà de la personne du Président, reflète la confiance placée dans la diplomatie togolaise et la stature d'homme de paix qu'il incarne.

Un appel au rassemblement et à la fidélité aux idéaux

Au-delà des hommages, cet anniversaire est aussi l'occasion pour UNIR de réaffirmer ses valeurs : unité, solidarité et engagement pour un Togo prospère. Le parti appelle l'ensemble de ses militants à renouveler leur loyauté envers l'idéal commun et à s'unir autour du Président fondateur dans la poursuite des efforts de transformation nationale.

« UNIR, c'est une volonté collective, une promesse d'espérance et une foi inébranlable en l'avenir », souligne la déclaration officielle. « À l'aube de cette nouvelle étape, nous restons fidèles à notre serment républicain et déterminés à faire rayonner le Togo. », a conclu le Secrétaire Exécutif AKLESSO Atchole.

Marcel SOGLO

LE RAPPORT 2025 SUR LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DE KARA

Le Rapport 2025 sur les Dynamiques Économiques de l'Afrique , élaboré par le Centre de développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a été présenté le 10 avril dernier à l'université de Kara. L'événement fait suite au lancement du rapport de l'Examen des politiques de transformation du Togo déroulé la veille à Lomé.

Outil Stratégique pour le Développement du Continent, ce rapport, destiné à éclairer les politiques publiques aux niveaux continental, régional et national, met en avant des analyses approfondies et des données actualisées pour accompagner la mise en œuvre des transformations économiques en Afrique. Il s'inscrit dans la continuité du lancement, la veille à Lomé, du rapport de l'Examen des Politiques de Transformation du Togo (EPTE). Dans sa présentation, Mme Ragnheiður Elín Árnadóttir , Directrice du Centre de développement de l'OCDE, a souligné les défis économiques pressants relevés dans le rapport. Il s'agit du besoin accru d'emplois qualifiés ; de la nécessité de renforcer les partenariats internationaux et régionaux et de l'importance de la coopération entre la recherche universitaire et les acteurs économiques.

Elle a également mis en lumière le potentiel démographique et économique de l'Afrique , en félicitant le Togo pour les stratégies déjà mises en œuvre, et en invitant les universités du pays, notamment l'Université de Kara, à renforcer leurs partenariats avec les parties prenantes pour poursuivre cet élan.

L'événement a également été marqué par des échanges enrichissants entre les représentants de l'OCDE et les étudiants, mettant en avant leur vif intérêt pour les enjeux économiques du continent. Ces interactions ont permis de préciser certains aspects du rapport et de souligner le rôle clé de la jeunesse dans la transformation de l'Afrique.

Le ministre de l'enseignement supérieur a lors de son intervention exprimé sa gratitude envers Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé , président de la République togolaise, pour avoir permis l'organisation de cette rencontre stratégique à l'Université de Kara. Il a encouragé la communauté universitaire à s'approprier le rapport comme un levier de recherche, d'innovation et de développement.

La présentation du Rapport 2025 sur les Dynamiques Économiques de l'Afrique marque une étape décisive pour renforcer la coopération entre les institutions académiques, les décideurs politiques et les acteurs économiques. Cet engagement collectif est essentiel pour faire de l'Afrique un continent résilient et prospère, en tirant parti de ses forces et en adressant ses défis.

L'Université de Kara, grâce à cette opportunité unique, se positionne comme un acteur clé dans la construction d'un avenir prometteur pour le Togo et pour toute l'Afrique.

TR

SAFER

ENTRETIEN ROUTIER ET GESTION DES PÉAGES

FAX
22 51 88 57

Route Nationale N°1, Cacavéli,
08 BP 8646, Lomé - Togo

22 51 88 55 / 22 51 88 56

safer.direction@gmail.com

Crise RDC- Rwanda

SÉNA ALIPUI SALUE LA DÉSIGNATION DE FAURE GNASSINGBÉ DÉSIGNÉ COMME MÉDIATEUR

L'Union Africaine a porté son choix sur le président togolais Faure Gnassingbé pour assurer la médiation dans le conflit opposant la République Démocratique du Congo au Rwanda. Une décision saluée par le deuxième vice-président de l'Union des Forces du Changements (UFC), Séna Alipui. Dans un communiqué, le Sénateur exprime sa fierté et perçoit cette nomination comme une reconnaissance du rôle croissant du Togo dans la diplomatie régionale.

La nomination du chef de l'État togolais intervient dans un contexte de tensions persistantes entre Kinshasa et Kigali, sur fond de violences dans la région des Grands Lacs. Le choix de l'UA reflète, selon ce responsable de l'UFC, la confiance accordée à Faure Gnassingbé et à la diplomatie togolaise, dont le dynamisme et les succès passés en matière de médiation ne sont plus à démontrer. « C'est un honneur pour le Togo et pour toute la CEDEAO. La médiation togolaise a prouvé à maintes reprises sa capacité à rapprocher les positions et à favoriser le dialogue, comme ce fut le cas entre le Mali et la Côte d'Ivoire », a-t-il loué.

Le Togo, pays relativement stable depuis près d'une décennie, s'est imposé comme un acteur crédible sur la scène diplomatique africaine. À travers le dialogue et le compromis, Lomé a su désamorcer plusieurs crises dans la sous-région. La nouvelle mission confiée au président togolais s'inscrit donc dans cette continuité.

Les attentes sont désormais grandes. Mais pour Séna Alipui, la confiance est de mise. « Avec la volonté de toutes les parties et le soutien de la communauté internationale, le Président Faure Gnassingbé pourra contribuer à faire avancer les efforts de paix dans la région des Grands Lacs », a-t-il souhaité .

Le chef de l'État togolais entame ainsi une nouvelle mission de haut niveau , qui confirme le positionnement stratégique du Togo dans la gestion des crises africaines.

Marcel SOGLO

Togo :

BILAN POSITIF DE LA RÉFORME DE MARQUAGE AUTOMATISÉ APRÈS CINQ ANS, PERSPECTIVES D'ÉLARGISSEMENT

Cinq ans après son lancement, la « Solution automatisée de marquage » (SAM) mise en œuvre par SICPA Togo porte ses fruits, comme en témoigne la récente visite de Georges Barcola, ministre des Finances, dans les locaux de l'entreprise. Cette réforme, initiée en 2020 sous l'impulsion du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, visait à introduire un système de traçabilité sécurisé sur les emballages de certains produits afin de lutter contre la contrebande, d'assurer l'authenticité et la traçabilité, de mieux identifier les origines et d'optimiser la collecte des taxes. Le bilan présenté par M. Esso-Wavana Adoyi, président de la Commission de marquage, est sans équivoque : l'impact de la SAM est « énorme et très positif ».

L'objectif principal de cette initiative ambitieuse était triple : garantir la sécurité sanitaire des citoyens en luttant contre les produits contrefaits, renflouer les caisses de l'État par une mobilisation efficace des recettes fiscales, et combattre les importations frauduleuses. Sur le plan des recettes fiscales, les résultats sont particulièrement éloquents. Selon le Rapport exécutif du budget, la mise en place de la SAM a entraîné une hausse significative de la collecte des taxes, passant de 3,69 milliards de FCFA à 5,85 milliards de FCFA par trimestre. Cela représente un gain d'environ 2,16 milliards de FCFA par trimestre depuis l'introduction de la réforme. M. Esso-Wavana Adoyi a illustré ce succès en prenant l'exemple du secteur de la bière, qui a généré plus de 5 milliards de FCFA de recettes fiscales entre 2022 et 2024 uniquement. Au total, la réforme SAM aurait permis de générer plus de 35,8 milliards de FCFA de gains sur les produits marqués, notamment la bière, les eaux minérales et le tabac.

Le concept de solutions de marquage automatisées, parfois qualifiées de « timbres fiscaux augmentés » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a prouvé son efficacité à travers le monde. Des rapports des Nations Unies mettent en lumière des résultats impressionnants dans divers pays. Au Brésil, l'introduction de timbres fiscaux a permis d'augmenter les droits d'accise sur les cigarettes de 30 % en 2009, puis de 105 % entre 2012 et 2015. En Californie, les données de l'agence de recouvrement des taxes indiquent une chute de 35 % de la fraude

fiscale annuelle sur les cigarettes suite à la mise en œuvre de nouveaux timbres fiscaux en 2007, entraînant une augmentation de 110 millions de dollars des recettes fiscales sur ce produit. Au Chili, un système de traçabilité mis en place en 2019 aurait permis de contrôler environ 1,175 milliard de paquets de cigarettes et de mieux identifier les produits contrefaits.

L'Afrique n'est pas en reste, avec des résultats similaires observés. Le Kenya a estimé une baisse d'environ 10 % de la part du commerce illicite après l'introduction d'un nouveau système de timbres fiscaux en 2015. La force de ces solutions réside dans leur combinaison de technologies digitales sophistiquées, capables de traiter d'importantes quantités de données produits, avec des technologies matérielles rendant les marquages pratiquement infalsifiables. Ces systèmes offrent des outils de contrôle performants aux autorités (douane, police, répression des fraudes…), mais également aux consommateurs via des applications pour smartphones. La robustesse des sécurités matérielles confère également à ces marquages une valeur de preuve pénale irréfutable en cas de litige.

L'efficacité de ces technologies n'a pas échappé aux organisations multinationales. Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale mentionnent régulièrement les solutions de marquage automatisées dans leurs publications comme des instruments fiables pour protéger les revenus gouvernementaux. L'Ouganda, cité dans un récent rapport pays du FMI daté de janvier 2023, a ainsi vu ses recettes fiscales grimper de 222 milliards de shillings ougandais en 2023/2024, contre 293 milliards en 2022/2023 suite à l'introduction de timbres fiscaux numériques, représentant une augmentation équivalente à 0,12 % du PIB du pays.

L'adoption de ces systèmes devrait s'étendre à d'autres nations africaines, notamment en raison de l'entrée en vigueur du Protocole de l'OMS pour éliminer le commerce illicite du tabac, qui encourage fortement le recours au marquage automatisé pour lutter contre la contrebande. Le Sénégal, le Tchad et la Côte d'Ivoire sont en pointe dans ce domaine.

Quelques mois après avoir adopté un système de timbres fiscaux augmentés, l'impact économique de cette mesure de contrôle de la contrebande en Côte d'Ivoire est estimé à 20 milliards de francs CFA par le FMI. En Tanzanie, la mise en œuvre de l'Electronic Tax Stamps enregistre chaque année des records de collecte de droits d'accise, comme le communique régulièrement la Tanzania Revenue Authority. Ces résultats, à l'approche de la Réunion des Parties à la Convention Cadre de Lutte Anti-tabac et du Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac prévue en novembre 2025 à Genève, témoignent de l'atteinte des objectifs des systèmes indépendants préconisés par l'OMS.

Fort de ce succès probant, le Togo envisage désormais d'étendre l'application des solutions de marquage automatisées à d'autres catégories de produits. Selon M. Ballam Sosso Tchamdja, Directeur général de SICPA Togo, plus de 2 milliards de produits ont été marqués en cinq ans. Face à cet impact économique significatif, l'élargissement du marquage automatisé au sucre, aux huiles de cuisson, au ciment, aux fertilisants, aux semences et aux produits cosmétiques a d'ores et déjà été annoncé. M. Esso-Wavana Adoyi souligne l'ampleur du potentiel : « Imaginez si tous les produits avaient subi le même processus de marquage ».

Dans un contexte de croissance du commerce illicite en Afrique, la question des incitations pour réduire le trafic international de produits contrefaits, notamment pour protéger les populations, devient cruciale. La simple augmentation des droits de douane ne semble pas être une solution pérenne. Le succès de la réforme SAM au Togo et les exemples internationaux plaident en faveur de l'adoption de solutions technologiques innovantes comme le marquage automatisé pour renforcer la lutte contre la fraude et garantir des recettes fiscales accrues, tout en assurant la sécurité des consommateurs. L'avenir pourrait bien voir une généralisation de ces systèmes à un nombre croissant de produits à travers le continent.

La Rédaction

LE TOGO CÉLÈBRE SES 65 ANS D'INDÉPENDANCE AVEC UN LOGO OFFICIEL SYMBOLIQUE

Le Togo se prépare à célébrer le 27 avril prochain le 65è anniversaire de son indépendance. Pour marquer cette l'événement, le gouvernement a dévoilé le logo officiel de la commémoration, un symbole fort qui incarne les valeurs et l'histoire de la nation.

Ce logotype, conçu avec soin, met en avant les couleurs nationales et une composition riche en symboles. Au centre, une silhouette stylisée de couleur jaune représente un homme levant les bras vers les étoiles, illustrant la libération, la dignité retrouvée et l'élan vers un avenir prometteur. Cette figure humaine est encadrée par les chiffres "6" en rouge et "5" en vert, rappelant les 65 années de souveraineté du Togo et soulignant la maturité et la liberté acquises depuis 1960.

L'étoile blanche placée au cœur de la silhouette fait écho à l'emblème du drapeau togolais, symbolisant l'unité, la souveraineté et la foi du peuple togolais en son destin. À la base, un homme se libérant des chaînes de l'oppression évoque le monument de l'indépendance, rappelant les racines culturelles et la transmission intergénérationnelle.

Autour de cette composition, des étoiles dorées traduisent la lumière de l'espérance et les aspirations élevées d'une nation tournée vers l'excellence.

Le logo sera décliné en plusieurs formats adaptés à différents supports, allant des documents Microsoft Office à l'impression numérique, en passant par les sites web et les animations vidéo. Cette flexibilité permettra de porter haut les couleurs et l'identité du Togo tout au long des célébrations.

Ce symbole visuel, à la fois moderne et inclusif, s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions tout en affirmant une vision humaine et rayonnante de l'avenir. Il rappelle avec fierté le chemin parcouru par le Togo depuis son indépendance et invite chaque citoyen à participer activement à la construction d'un futur prospère.

Le 27 avril 2025, le Togo célébrera donc non seulement son histoire, mais aussi son unité et ses ambitions, avec ce logo officiel comme étendard de cette commémoration mémorable.

Elysée J.

La Jeunesse et le Numérique

LA COMMUNE DU GOLFE 2 ET LOMÉ BUSINESS SCHOOL SCELLENT UN PARTENARIAT

Le cabinet du maire de la Commune du Golfe 2 a servi de cadre à une cérémonie officielle qui a marqué la signature d'une convention de partenariat entre la mairie et Lomé Business School, ce mardi 15 avril 2025. Un moment solennel et symbolique, placé sous le signe de l'innovation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes de la commune.

C'est par un mot introductif du maître de cérémonie que la rencontre a été lancée. Il a mis en lumière la volonté de la Commune de créer un environnement favorable à l'épanouissement intellectuel et professionnel de sa jeunesse. « La Commune du Golfe 2 a pensé à la création d'un incubateur, parce que nous n'avons pas de cadre dédié à la recherche et à l'accompagnement des jeunes après l'obtention de leur diplôme », a-t-il déclaré.

Ce besoin criant d'infrastructures d'accompagnement a donc poussé la mairie à se tourner vers Lomé Business School, une institution académique reconnue à l'échelle nationale et sous-régionale. L'objectif étant de mettre en place un cadre collaboratif où étudiants, jeunes diplômés et agents municipaux pourront bénéficier d'un renforcement de compétences dans des domaines porteurs, en particulier le numérique et l'intelligence artificielle.

Interrogé à ce sujet, le Maire Konou NOUKAFOU de la Commune du Golfe 2 a souligné l'importance stratégique de ce partenariat : « Le Togo, sous l'impulsion du chef de l'État, a fait de la digitalisation une priorité. Ce partenariat va permettre à nos agents de se former, aux étudiants de faire des stages, mais surtout, il va nous aider à créer un incubateur. »

Cet incubateur, qui verra bientôt le jour, servira de tremplin aux jeunes porteurs de projets innovants. Il s'agira d'un espace de co-working entièrement gratuit, doté d'une connexion Wi-Fi et d'équipements informatiques que Lomé Business School s'est engagée à fournir. Les jeunes y trouveront un lieu propice au développement de leurs idées, à la recherche, et à l'expérimentation technologique.

« Ce sera un espace ouvert, un lieu où les jeunes formés pourront venir travailler sur l'intelligence artificielle ou développer des applications numériques, avec l'accompagnement de professionnels. C'est une grande opportunité d'insertion professionnelle », a affirmé le Maire Konou NOUKAFOU.

Quant à la durée du partenariat, elle est appelée à s'inscrire dans la durée. Bien que récemment initiée, la collaboration a déjà débuté sur le terrain, et les deux parties entendent bien l'enrichir progressivement pour la rendre pérenne.

Pour le directeur général de Lomé Business School Fulgence AMANI, ce partenariat est en parfaite cohérence avec la mission de l'établissement : « Aujourd'hui, la digitalisation est au cœur du développement. Et elle doit se concrétiser au niveau local. Ce partenariat va accélérer l'inclusion digitale en donnant aux jeunes l'accès aux outils et à la formation pour maîtriser les métiers de demain. »

Lomé Business School mettra ainsi son expertise académique au service de la commune, notamment à travers des formations dédiées, des échanges de compétences, et un appui technologique durable.

Ce partenariat illustre une nouvelle dynamique de gouvernance locale, centrée sur l'innovation et la jeunesse. Il symbolise une synergie entre les institutions publiques et privées pour bâtir un avenir numérique inclusif.

Togoreveil

Course de l'Indépendance 2025

UNE INVITATION À LA COHÉSION SOCIALE DANS LA COMMUNE GOLFE 2

La commune Golfe 2 organise dans le cadre de fête de l'indépendance une course dénommée la Course de l'indépendance. Elle a lieu le samedi 19 avril prochain.dans la dite commune. La population est appelée à faire nombreux le déplacement. Cette initiative, prévue à 6 heures du matin, se veut non seulement une célébration sportive, mais également un espace pour renforcer le vivre-ensemble et la cohésion sociale.

Le départ sera donné au rond-point Tokoin CERFER, et les participants parcourront un itinéraire qui les mènera jusqu'à Togo 2000, point de chute de la course. Ce parcours symbolique incarne l'esprit d'unité et de collaboration de cette célébration.

Pour prendre part à cet événement festif, les inscriptions se font à la Mairie Annexe d'Attiégou. Les habitants, jeunes et moins jeunes, sont invités à se mobiliser pour honorer cette initiative, sous la devise familière mais intemporelle : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »

Au-delà de l'effort physique, la Course de l'Indépendance vise à rassembler les populations autour des valeurs de solidarité et d'appartenance. Elle représente un creuset de partage, où les participants peuvent tisser des liens, célébrer leur identité commune et se projeter dans l'avenir avec optimisme.

Ce samedi 19 avril, que la commune Golfe 2 se lève à l'unisson pour célébrer cette journée dédiée à la fraternité et au renforcement des liens communautaires.

Mobilisez-vous, chaussez vos baskets et rendez-vous à Tokoin CERFER dès l'aube !

Elysée J.

Nuisances sonores

L'ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL EXPLIQUÉ AUX PASTEURS ET ÉVANGÉLISTES MEMBRES DE L'APEGEF

Outre sa mission principale d'évangélisation, l'Association des Pasteurs Évangélistes de la Génération de Feu (APEGEF Togo) honore ses devoirs civiques et citoyens. Sous la direction de son président, l'apôtre Paul Koffi KPODONOU, l'APEGEF a organisé le vendredi 11 avril 2025, à Tsévié, une rencontre de sensibilisation pour ses membres concernant l'arrêté interministériel portant réglementation de l'émission de bruit en République togolaise. Cette formation a été animée par M. NAWANOU Alassane Moussa, Chef division des organisations religieuses à la Direction des cultes. Ledit arrêté a été signé par les ministres de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie coutumière ; de l'Environnement et des Ressources Forestières ; de la Santé et de l'Hygiène publique ; ainsi que de la Sécurité et de la Protection sociale.

Composé de 16 articles, cet arrêté est subdivisé en 4 chapitres traitant notamment des mesures applicables à l'émission de bruit et du contrôle des sanctions. Article par article et chapitre par chapitre, l'arrêté a été exposé et expliqué aux pasteurs et évangélistes membres de l'APEGEF venus de diverses régions.

Pour M. Nawanou Alassane Moussa, Chef division des organisations religieuses, ledit arrêté est inclusif : « Cet arrêté a été pris conformément à l'article 26 du code de la santé, qui précisait qu'un arrêté interministériel devait être pris pour réglementer le bruit au Togo. Or, en observant la gestion du bruit jusqu'à présent, on constate que seul le secteur des cultes menait des actions de sensibilisation et de régulation des nuisances sonores. Les autres secteurs n'intervenaient pas en tant que tels, ou de manière très limitée. À un moment donné, nous avons commencé à recevoir des plaintes concernant les nuisances sonores provenant aussi bien des lieux de culte que d'autres sources. Puisqu'il existait déjà une disposition légale, il est apparu pertinent de prendre cet arrêté pour réglementer l'ensemble des nuisances sonores, quelle que soit leur origine. Cet arrêté a donc été inclusif, avec la participation et la validation des responsables d'organisations religieuses. L'objectif est de réguler et de prévenir les problèmes de nuisances sonores », a-t-il souligné.

Les participants ont été informés des différentes notions clés, notamment le bruit, le bar, le décibel, le lieu de culte, les normes de contrôle du bruit, la source sonore et les zones sensibles, ainsi que des mesures applicables et des sanctions encourues en cas de non-respect.

Le non-respect des dispositions du présent arrêté expose l'auteur à des sanctions allant de l'avertissement à la suspension d'activité pour une durée de trois (03) mois, sans préjudice des sanctions spécifiques prévues par les lois et règlements en vigueur. Sans préjudice de ces sanctions, les maires peuvent, par délibérations du conseil municipal, infliger des amendes aux auteurs de bruit dans leur commune.

Les échanges au cours de cette rencontre ont permis au représentant du ministère de l'Administration territoriale d'éclairer davantage les nombreux pasteurs et évangélistes de l'APEGEF Togo présents.

Le président de l'APEGEF, l'apôtre Paul Koffi KPODONOU, s'est réjoui de la forte mobilisation de ses membres pour écouter le message délivré par l'autorité. Il a invité chacun à relayer l'information au sein de leurs communautés respectives.

« Nous avons sollicité la direction des cultes pour qu'elle nous explique plus en détail cet arrêté, et c'est la raison de notre réunion ce matin. Nous ferons tout notre possible pour nous y conformer. Le message a été clair, et chacun a compris ce que l'autorité a voulu communiquer à travers cet arrêté. La Bible nous enseigne de respecter les autorités ; ce sont elles qui ont promulgué cet arrêté, et nous devons faire tout notre possible pour en respecter le contenu », a-t-il déclaré.

Pour l'apôtre KPODONOU, « la vision de l'APEGEF est de toucher tout le Togo et d'avoir des pasteurs dignes de ce nom, des pasteurs qui éduquent la population et qui donnent de bons exemples à tous, car nous sommes des éducateurs spirituels. »

À l'issue de cette rencontre, les échanges se sont poursuivis pour une bonne gestion et un bon fonctionnement de l'APEGEF.

Komla YAWO

Transparence, précision et protection du réseau routier

LA SAFER ET L'ATOMET CERTIFIENT LE NOUVEAU POSTE DE PESAGE D'ESSIEUX DE DJEREHOUYE

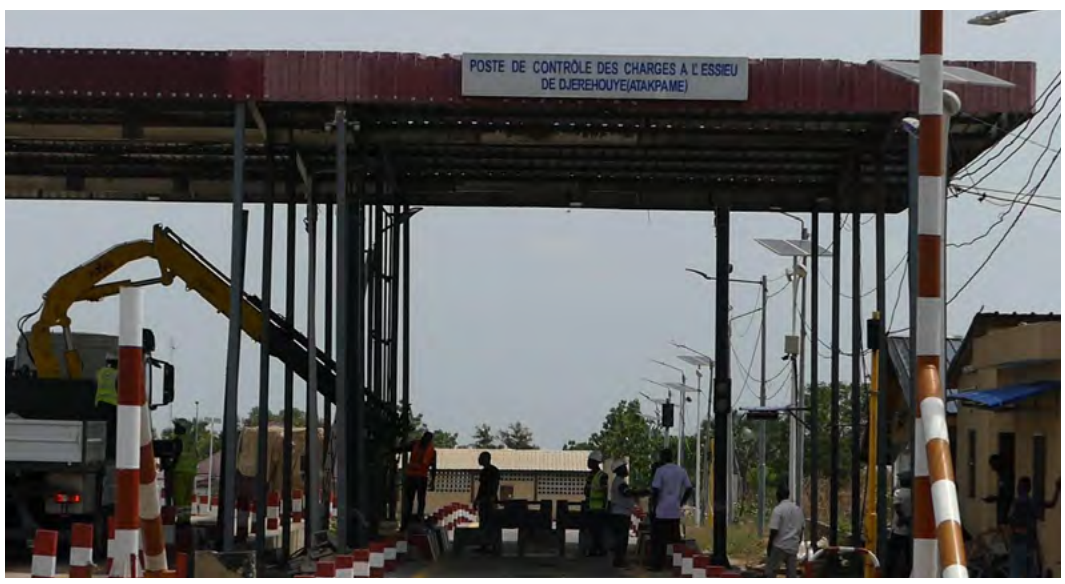

Djerehouye, le 16 avril 2025. L'ambiance est studieuse, mais empreinte d'une certaine fierté ce mercredi matin au poste de péages et pesages de Djerehouye. En présence des journalistes et de techniciens aguerris, la SAFER (Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier) et l'ATOMET (Autorité Togolaise de Métrologie) ont procédé à la certification officielle du nouveau pèse-essieu fraîchement installé sur le site.

Avant même de se rendre sur le terrain, les journalistes ont été conviés à une session d'explication technique afin de mieux comprendre les enjeux de cette opération cruciale. « Nous avons voulu associer les médias pour qu'ils viennent voir, dire ce qu'ils ont vu et constaté », a souligné M. Kpeto Yawo, responsable de l'exploitation des postes de péage et pesage à la SAFER. Une démarche de transparence saluée, à l'heure où la fiabilité des infrastructures devient un impératif national.

Des instruments de haute précision au service de la fiabilité Sur le terrain, le décor est impressionnant. Juste derrière la zone de pesage, on aperçoit les masses étalonnées, soigneusement alignées. Au total : 13 tonnes de masses marquées d'1 tonne chacune. Ces instruments, appelés masses étalons, sont indispensables pour tester l'exactitude du nouveau système. « Pour certifier un pont de pesage, il faut atteindre au moins un tiers de sa capacité maximale. Le nôtre peut aller jusqu'à 40 tonnes, donc nous sommes dans la norme avec ces 13 tonnes », explique M. Koffi Tchandine, assistant informatique à la SAFER.

L'opération se déroule en deux étapes principales : d'abord à l'extérieur, directement sur le pont de pesage, puis dans le local technique, où les masses sont repositionnées pour s'assurer que les mesures affichées restent identiques. « L'objectif est de garantir que les mesures prises au moment du passage des véhicules sont rigoureusement exactes, essieu par essieu », insiste-t-il. Cette double vérification permet de s'assurer que le système ne présente aucune variation, peu importe l'environnement de mesure.

L'ATOMET, garant de la conformité

C'est à la suite de toutes ces vérifications rigoureuses que l'ATOMET, organe officiel de métrologie, appose son sceau. Sans leur validation, aucune utilisation du pèse-essieu n'est autorisée. Cette certification est délivrée pour une durée de six mois. Passé ce délai, une nouvelle opération doit être menée. « À la SAFER, nous anticipons toujours. Un mois avant l'expiration du document, nous relançons l'ATOMET pour programmer une nouvelle certification. Et si jamais nous oublions, eux-mêmes sont tenus de nous le rappeler », précise M. Tchandine.

Des retombées concrètes pour les usagers et l'État

Mais au-delà des chiffres et des instruments, ce sont les impacts concrets de ce système qui importent. En contrôlant précisément la charge à l'essieu des véhicules, ce dispositif contribue directement à la préservation du réseau routier national. « Un chauffeur qui respecte les charges ne fatigue pas son véhicule, ne dégrade pas la route et circule en toute sécurité. Tout le monde y gagne », conclut le responsable technique.

La certification du poste de Djerehouye n'est donc pas une simple formalité. Elle représente un jalon essentiel dans la stratégie de préservation des routes togolaises, au service de la sécurité et de la durabilité. Une étape réussie sous le regard vigilant des techniciens, mais aussi sous celui attentif des journalistes venus relayer la vérité du terrain.

Togoreveil

TOGOREVEIL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Germain POULI
COMITÉ DE RÉDACTION
Komla YAWO
Marcel A. SOGLO
Londou KAWANA
Patrick Nima
Pégy
SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ
Aissata TOURE
SECRÉTARIAT
Micheline MENSAH
INFOGRAPHIE
Alex KPATIDE (91 77 29 94)

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT
Tél: 22 38 18 56
02 BP 20061 LOME
Adresse
585, Avenue du Grand Séminaire
Hédzranawoé face Ets VINS D'ITALIE
Tél: 22 61 12 19 / 22 38 18 56
90 02 76 54
E-mail: gpoulie@yahoo.fr
Tirage
4000 Exemplaires
IMPRIMERIE
RAD GRAPHIC SARL U

Finance inclusive

36 MILLIARDS ACCORDÉS AUX AGRICULTEURS TOGOLAIS

Le secteur agricole tient l'économie togolaise sur pied. Elle emploie une grande partie de la population, notamment en milieu rural. Auparavant, les agriculteurs, en grande majorité des petits producteurs, font face à une difficulté majeure : l'accès aux services financiers. La création du crédit Accès des agriculteurs aux services financiers (Agrisef) par le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) comble ce vide.

Agrisef est une réponse à la problématique du financement agricole. Les agriculteurs, confrontés à des rendements incertains, une gestion des risques complexe et des cycles de production longs, n'ont souvent pas accès aux crédits bancaires traditionnels.

Les exigences des institutions financières classiques, telles que les garanties et les taux d'intérêt quelque peu élevés, les excluent de toute possibilité de financement. L'Agrisef a été conçu comme une solution de financement à faible coût, permettant aux producteurs agricoles d'accéder à des crédits pour améliorer leur productivité.

Présentation du crédit

Agrisef est un financement ayant pour objet les exploitations agricoles et qui est destiné aux petits exploitants (femmes et hommes) pauvres potentiellement et économiquement actifs pouvant exercer une activité agricole.

Il peut être octroyé jusqu'en 02 cycles comprenant des montants respectifs de 100 000 et 120 000 francs CFA. L'octroi du second crédit dépend du remboursement du premier.

Le produit est rémunéré à un taux constant de 8 % l'an et couvrant une durée maximale de 12 mois. Agrisef est accordé à un groupe de solidarité constitué d'au moins 5 personnes.

Ce service du FNFI offre par ailleurs une assurance décès-invalidité, maladie, incendie à hauteur de 0,75 %

du montant du crédit à la charge du bénéficiaire et est soumis à un droit d'entrée unique de 1 000 francs CFA pour l'ensemble des deux cycles.

Montant offert

Dans ce secteur qui contribue à 40 % au Produit intérieur brut (PIB) et emploie environ deux tiers de la population active, Agrisef, depuis l'opérationnalisation du FNFI jusqu'à la date de juillet 2023, avait accordé 34,47 milliards de francs de crédits.

D'autres activités sont couvertes par Agrisef comme l'élevage, la pêche, la transformation, le stockage, etc. À la date du 10 janvier 2025 où un nouveau bilan a été effectué, il est ressorti que le montant offert est passé à 36,85 milliards de francs CFA, soit plus de 2 milliards de francs CFA de crédits supplémentaires octroyés par rapport au précédent chiffre.

La Rédaction

2025
4ème ÉDITION
miato
MARCHÉ INTERNATIONAL
DE L'ARTISANAT DU TOGO
DU 23 AVRIL AU
04 MAI 2025
CETEF
LOME
ENTRÉE LIBRE
ET GRATUITE
Thème
Protection des
œuvres artisanales :
enjeux et défis
Activités
Expositions
Concerts
Panels
Ateliers vivants
Communications
Visites touristiques
Défilé de mode
Jeux et Concours
ibda
UEMOA
coopération allemande
BOAD
OTR
Orabank Togo
CECA
NSIA BANQUE
CODEPA
T-Oil

113 MILLIARDS DE FRANCS CFA DE CRÉDITS ACCORDÉS PAR LE FNFI DE 2014 À 2024

Depuis son lancement en 2014, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) s'impose comme un outil majeur de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'entrepreneuriat au Togo. À travers ses divers produits de microcrédits, il permet à des centaines de milliers de Togolais, notamment des femmes et des jeunes, d'accéder à des financements adaptés à leurs activités génératrices de revenus.

Dix ans après sa création, le FNFI se révèle être bien plus qu'un simple mécanisme de crédit. Il est devenu un catalyseur de développement, favorisant l'autonomisation économique des populations les plus vulnérables et stimulant l'activité locale.

Des financements accessibles pour tous

L'une des forces du FNFI réside dans son accessibilité. Contrairement aux banques traditionnelles, qui exigent souvent des garanties importantes, le fonds mise sur une approche plus souple et inclusive. Il propose plusieurs types de crédits, adaptés aux réalités des bénéficiaires.

Parmi eux se trouvent Accès des pauvres aux services financiers (Apsef) pour leur permettre d'investir dans des activités à faible capital, Accès des agriculteurs aux services financiers (Agrisef) qui offre un financement pour l'achat de semences, d'engrais ou d'équipements agricoles, Accès des jeunes aux services financiers (Ajsef) pour promouvoir leur indépendance économique, pour ne citer que ceux-là.

Grâce à cette diversification, le FNFI s'adresse à toutes les couches de la société, réduisant ainsi les inégalités d'accès au financement.

La barre des 100 milliards franchie

Les statistiques publiées par le Fonds national de la finance inclusive montrent que plus de 1,9 million de bénéficiaires sont atteints. Les crédits qui leur sont octroyés atteignent 113,55 milliards à fin janvier 2025.

En termes de remboursement, le taux est de 93,64 % pour la quinzaine de produits développés par le Fonds. Cela montre à quel point les citoyens arrivent à s'en sortir grâce aux crédits, à les utiliser pour obtenir ce dont ils les sollicitent et à pouvoir rembourser à temps. 255 points de services du FNFI servent les habitants sur le territoire.

Un impact concret sur la vie des Togolais

Les effets du FNFI sont visibles dans plusieurs secteurs d'activité. Dans le commerce, de nombreuses femmes arrivent à faire tourner leurs activités et à assurer l'éducation de leurs enfants. Dans l'agriculture, des producteurs investissent dans des outils et augmentent leurs rendements. Les petites entreprises créées grâce au Fonds génèrent de l'emploi, renforcent les circuits de distribution et stimulent la consommation.

En 2024, près de 15 000 entreprises ont été créées. La plupart d'elles ont reçu un coup de pouce déterminant du FNFI qui vit pour servir ceux et celles qui ont besoin de lui.

La Rédaction

APSEF, LE CRÉDIT QUI CHANGE LA VIE DES PLUS DÉMUNIS AU TOGO

C'est un outil de lutte contre la pauvreté dans un pays où le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) s'est érigé comme une institution indispensable à la société. À travers son produit phare dénommé Accès des pauvres aux services financiers (Apsef), il s'adresse aux personnes à faibles revenus qu'il sert loyalement.

Le crédit Apsef permet à des milliers de Togolais, en particulier des femmes et des hommes démunis, d'accéder à un financement pour démarrer ou renforcer leurs activités génératrices de revenus. Il redonne de l'espoir et de la dignité à ceux qui étaient jusque-là exclus du système bancaire traditionnel.

Un crédit taillé pour les citoyens vulnérables

C'est une aide que l'État met à disposition des communautés les plus vulnérables. Apsef est un produit générique à 4 cycles destiné aux hommes et femmes pauvres économiquement et potentiellement actifs pour les petites activités génératrices de revenus, tous secteurs d'activités confondus.

Il est accordé à un groupe de solidarité de 3 à 6 personnes avec des cycles de financement qui donnent accès successivement à des crédits de 30 000 francs CFA, 40 000 francs CFA, 50 000 francs CFA et 60 000 francs CFA.

Avec un taux d'intérêt de 5 % l'an pour les premiers cycles et 8 % pour les deux derniers, le produit permet aux bénéficiaires dans tout le pays de dire stop à l'extrême pauvreté.

Le nombre de crédits offerts

Le FNFI a dévoilé ses performances à la date du 10 janvier 2025. Parmi ses chiffres clés, on se rend compte que le nombre de prestataires de services financiers partenaires est de 20.

À travers les 13 produits, 1 908 000 crédits ont été accordés par le FNFI sur la durée évoquée (de 2014 au 10 janvier dernier). 113,55 milliards de francs CFA est le montant des crédits octroyés et le taux de remboursement est de 93,64 %. Grâce au produit Accès des pauvres aux services financiers, un montant de 38,63 milliards de francs de crédits a été accordé.

Contrairement aux prêts bancaires classiques, souvent inaccessibles aux populations rurales à cause de certaines conditions spécifiques qu'elles ne remplissent pas, Apsef leur tend les bras de façon continuelle. Les modalités de remboursement sont souples parce qu'adaptées aux réalités des activités financées.

Le crédit donne une impulsion pour l'économie locale. En effet, il ne profite pas seulement aux bénéficiaires directs. En renforçant les activités des petits entrepreneurs, il génère des emplois indirects, dynamise les marchés locaux et stimule la consommation.

La Rédaction

ANPGF

UN GROS FINANCEMENT DÉDIÉ AUX PME TOGOLAISES

Au Togo, l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) reste fidèle à ses principes dans l'accompagnement du secteur privé. Depuis sa création en 2006 jusqu'en 2024, l'entité a déjà octroyé des milliards de francs aux petites et moyennes entreprises (PME).p

Ces financements permettent d'accompagner et d'encadrer les porteurs de projets et les microentreprises qui évoluent dans plusieurs secteurs d'activité. À la date du 31 décembre 2024, plus de 17,5 milliards ont été débloqués au profit de 1 400 petites et moyennes entreprises (PME) évoluant dans les secteurs de production de biens et de services.

En dehors de ces financements, l'ANPGF intervient également dans le renforcement des capacités des entrepreneurs. Chaque année, près de 3 000 porteurs de projets bénéficient de ses sessions de formation et de conseils. Elles visent à corriger les insuffisances contenues dans les dossiers de certains porteurs de projets et à donner une chance aux potentiels demandeurs de financement de démarrer leurs affaires.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, l'ANPGF représente un pilier indispensable dans la stratégie nationale de promotion des PME et travaille de façon permanente avec plus de 2 500 PME.

L'ANPGF, une institution aux missions bien précises

Créée par le gouvernement togolais en 2006, l'ANPGF a pour mission de faciliter l'accès au financement, de mobiliser les lignes de crédit et de lutter contre le chômage.

Sur le plan financier, elle octroie des garanties de financement allant jusqu'à 50 %, réduisant ainsi de moitié le risque pour les institutions financières. Elle tisse des partenariats avec des systèmes financiers décentralisés (SDF) et des banques à travers lesquels elle finance les jeunes entrepreneurs.

Le public cible de l'ANPGF est constitué des apprentis en fin de formation, des coopératives, des femmes et des jeunes. Elle n'intervient que lorsque l'entreprise est formalisée et que le montant du projet est supérieur à 2,5 millions de francs CFA.

D'autres mécanismes pour accompagner les PME/PMI

Pour promouvoir l'auto-emploi des jeunes et lutter contre le chômage, le gouvernement togolais a mis en œuvre des mécanismes d'appui technique et financier. Il s'agit notamment du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (Faiej), qui a pour objectif l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers la création d'opportunités d'emploi.

Depuis son opérationnalisation en 2012, ce fonds revendique le financement de plus de 6 000 projets de jeunes, pour un montant total de 8,6 milliards de francs CFA en 2024.

Par ailleurs, le gouvernement a mis sur pied le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP). Depuis son lancement en 2016, le Paeij-SP a facilité la création de 800 000 emplois sur 5 ans, dont 55 000 emplois directs, et appuyé une vingtaine de PME/PMI ainsi que 3 000 groupements.

Des mesures pour renforcer la dynamique entrepreneuriale

Outre ces mécanismes, le gouvernement togolais a mis en place le crédit Accès des jeunes aux services financiers (Ajsef) développé par le FNFI.

Il permet aux jeunes en fin d'apprentissage et aux diplômés sans emploi ayant une volonté d'entreprendre de bénéficier d'un prêt de 300 000 francs, remboursable sur une période de 12 mois. Également, l'initiative présidentielle de réservation d'un quota de 25 % des marchés publics aux jeunes entrepreneurs a été mise en place. Son objectif est de soutenir l'engagement des jeunes qui optent de plus en plus pour l'initiative privée.

La Rédaction

Internet est entre tes mains !

Yas Togo
N°1 QoS
ARCEP
2e Semestre 2024

Mifi Harvilon

~~39 900F~~
Ancien prix

29 900F
Nouveau prix

Bonus data
60GB*

*60Go valable 30 jours sur le Kit Mifi

5G 4G+

yas.tg

Yas